

Réf: Dossier 390604

## Avis de constitution

### SOCIETE « GNUITEK VISION »

Siège ABIDJAN PLATEAU CITE RAN, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/01/2025 reçus par Me LEBA PAUL, Notaire, enregistrés, le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNUITEK VISION »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Réseau électrique;
- Bâtiment tous corps d'états;
- Équipement bureautique;
- Produit pharmaceutique et vétérinaire;
- Formation et séminaire;
- Voirie;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU CITE RAN, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M BEUGRE PHOX PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04058 du 10/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22617/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

